RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2000 B 01916
Numéro SIREN : 431 934 603
Nom ou dénomination : NOVALI

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/041859

Bilan Consolidé

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 41859 en date du 16/09/2019

Libellé	Clôture	Ouverture
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	1 278 664	174 827
Immobilisations incorporelles	299 143	288 702
Immobilisations corporelles	10 977 091	947 549
Immobilisations financières	13 086 221	8 883 798
Titres mis en équivalence	579 691	144 874
Actif immobilisé	**26 220 810**	**10 439 751**
Stocks et en-cours	27 808	
Clients et comptes rattachés	41 977 427	37 699 426
Impôts différés - actif	325 058	243 711
Autres créances et comptes de régularisation	25 362 640	21 145 794
Valeurs mobilières de placement	63 912 691	57 775 480
Disponibilités	11 106 318	14 232 348
Actif circulant	**142 711 941**	**131 096 759**
Total Actif	**168 932 751**	**141 536 510**
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	62 184 908	53 950 243
Résultat net (Part du groupe)	11 859 100	11 203 322
Capitaux propres (Part du groupe)	**75 244 009**	**66 353 565**
Intérêts minoritaires	**2 739 528**	**1 839 747**
Autres fonds propres	**936**	
Total des capitaux propres	**77 984 472**	**68 193 312**
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	192 342	590 636
Impôts différés - passif		
Provisions et impôts différés	**192 342**	**590 636**
Dettes financières	53 985 476	38 033 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 136 632	960 010
Autres dettes et comptes de régularisation	35 633 829	33 759 356
Dettes	**90 755 937**	**72 752 562**
Total Passif	**168 932 751**	**141 536 510**

Compte de résultats consolidé

Libellé	2018	2017
Chiffre d'affaires	166 539 379	150 477 012
Autres produits d'exploitation	2 518 265	1 576 321
Produits d'exploitation	**169 057 644**	**152 053 333**
Achats consommés	(424 155)	(424 606)
Charges externes	(20 208 730)	(17 636 796)
Impôts et taxes	(4 321 061)	(4 167 899)
Charges de personnel	(134 599 392)	(122 609 914)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(894 449)	(523 296)
Charges d'exploitation	**(160 447 787)**	**(145 362 512)**
Résultat d'exploitation	**8 609 858**	**6 690 818**
Produits financiers	2 005 781	2 645 315
Charges financières	(515 754)	(296 449)
Résultat financier	**1 490 026**	**2 348 867**
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	**10 099 885**	**9 039 686**
Produits exceptionnels	7 481 157	8 103 830
Charges exceptionnelles	(1 001 861)	(2 217 398)
Résultat exceptionnel	**6 479 297**	**5 886 431**
Impôts sur les résultats	(3 592 908)	(3 729 035)
Résultat net des entreprises intégrées	**12 986 273**	**11 197 083**
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(87 412)	(87 412)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(43 309)	97 304
Résultat net de l'ensemble consolidé	**12 855 552**	**11 206 975**
Intérêts minoritaires	996 452	3 652
Résultat net (part du groupe)	**11 859 100**	**11 203 323**
Résultat par action	98,83	93,36
Résultat dilué par action	98,83	93,36

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

GROUPE NOVALI
EXERCICE DU 1 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018
DEVISE : EURO

Informations générales

Référentiel comptable, méthode et périmètre de consolidation

Règles et méthodes d'évaluation

Faits significatifs

Changements de méthodes

Note 1 : Immobilisations incorporelles et fonds de commerce

Note 2 : Ecart d'acquisition

Note 3 : Immobilisations corporelles

Note 4 : Immobilisations Financières

Note 5 : Créances

Note 6 : Trésorerie nette

Note 7 : Compte de régularisation

Note 8 : Impôts différés

Note 9 : Preuve d'impôt

Note 10 : Variation des capitaux propres

Note 10bis : Calcul du résultat de cession consolidé

Note 11 : Provisions pour risques et charges

Note 12 : Emprunts et dettes financières

Note 13 : Autres dettes

Note 14 : Analyse du chiffre d'affaires

Note 15 : Résultat financier

Note 16 : Résultat exceptionnel

Note 17 : Résultats par action

Note 18 : Effectif

Note 19 : Engagements financiers

Note 20 : Crédit-bail

Note 21 : Rémunération des dirigeants

Note 22 : Transaction avec sociétés liées

Note 23 : Transaction avec sociétés mise en équivalence

Note 24 : Evènements postérieurs

Informations générales

NOVALI est une société holding animatrice qui contrôle directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans trois secteurs :

- le travail temporaire (SOVITRAT)
- l'événementiel (NOVAL'EVENTS)
- l'Hotellerie et para-hotellerie (NOVAL'RESORT)

L'activité de la holding, la SAS Novali, animatrice de ses filles et petites filles, a été particulièrement marquée en 2018 par son action auprès de ses filiales. Au travers des comités stratégiques, organisés tous les 3 mois, la SAS Novali a défini et piloté un plan d'action stratégique soutenu par l'acceleration de ses investissements dans ses différentes branches d'activité.

En 2018, NOVALI a développé l'animation des deux autres secteurs d'activité.

La branche travail temporaire

Les entités SOVITRAT constituent la branche travail temporaire qui, depuis 40 ans, a déployé un réseau de 38 agences sur l'axe Nord, Île de France, Rhône-Alpes, Sud-est Méditerranée, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Alsace et Nord-Ouest.

Ce réseau multirégional permet d'optimiser l'offre avec l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Toutes ses agences sont certifiées ISO 9001 et certaines ont la certification MASE ou CEFRI.

NOVALI détient directement 95 % du capital de SOVITRAT 01 et indirectement, via SOVITRAT 01, 84,55 % de l'ensemble des filiales de cette dernière.

La branche évènementiel

NOVAL'EVENTS constitue la branche évènementielle de NOVALI dont l'activité, par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS créée en juin 2016, dont elle détient 100 % du capital, est l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.
NOVAL'EVENTS a pris des participations dans différentes sociétés en 2017.

NOVALI a intensifié son animation en 2018. L'activité de la branche deviendra significative en 2019 avec une croissance externe planifiée et l'arrivée à maturité des projets inités en 2017 et 2018.

La branche hotellerie et para hotellerie

NOVALI a créé cette branche d'activité en 2018 en constituant la société NOVAL'RESORT et en initiant des investissements immobiliers dans des zones touristiques.
NOVALI entend poursuivre sa croissance dans ce secteur d'activité en procédant à des acquisitions dans des zones géographiques à forte attractivité touristique.

Les comptes consolidés ont été arrêtés le 30 mai 2019 par le Président de la société mère.

1 - Référentiel comptables, méthodes et périmètre de consolidation

1.1- Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe Novali sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions Edictés par la loi n°85-11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86-221 du 17 février 1986 ainsi que les dispositions du règlement CRC 99-02 relatif aux comptes consolidés du 22 juin 1999 modifié par le règlement CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 relatif aux comptes consolidés des entreprises commerciales.
Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception des sociétés nouvellement créés en 2018 à savoir :

- Sovitrat 41
- Sovitrat 42
- Sovitrat 43

Les sociétés clôtureront leur compte et seront donc intégrées à la consolidation pour la première fois au 31/12/2019.

1-2- Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquels Novali exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif et qu'elle anime sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles Novali exerce un contrôle conjoint et qu'elle anime avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations sur lesquelles Novali exerce une influence notable et qu'elle anime sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté au 1.3 ci-dessous

La société AKCEO a modifié sa date de clôture comptable pour la fixer au 31 mars de chaque année. Néanmoins, une situation fiscale a été réalisée au 31/12/2018. Cette situation fiscale a été consolidée au 31/12/2018.

Deux nouveaux paliers de consolidation a été intégré :
- NOVAL EVENTS : intégrant certaine des sociétés qu'elle détient à savoir : L'ISLE, BEL AIR CAMP, LAB EVENT FACTORY, LA CIMENTERIE et GM SPORT ;
- GM SPORT : intégrant certaine société qu'elle détient à savoir OPEN PARC, SPORT PLUS CONSEIL et SPORT EXPERT.

La société GM SPORT a été acquise par Novali courant 2018. Elle détient notamment les participations suivantes : OPEN PARC, SPORT PLUS CONSEIL et SPORT EXPERT. Ces sociétés ont également été inclues au périmètre de consolidation.

La société utilise certaines méthodes optionnelles permises dans les comptes consolidés :

- Engagements de retraite : le montant global de l'engagement pour retraite ne fait pas l'objet d'une provision pour risque et charges. Les informations relatives au calcul de l'engagement et son montant global sont mentionnées en note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Contrats de crédit-bail : les contrats de crédit-bail ne font pas l'objet d'un retraitement compte tenu de leur montant non significatif. Les informations relatives aux contrats en cours sont mentionnées en note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

NOVALI
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : 4, rue Duguesclin 69006 LYON
431 934 603 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION
ET
RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
PRESENTE PAR LE PRESIDENT
A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 28 JUIN 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour soumettre à votre approbation, les comptes annuels individuels de la société et les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le **31 décembre 2018**.

Les comptes annuels individuels et les comptes consolidés comprennent chacun le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions des articles L.227-9 et L.232-1 - II du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur :

- la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et les résultats de cette activité,
- l'évolution prévisible de l'activité,
- les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice,

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels individuels et des comptes consolidés qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la société et du groupe à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, vos Commissaires aux comptes vous présenteront également leur rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

Le présent rapport ainsi que ceux des Commissaires aux comptes de même que les comptes annuels individuels et les comptes consolidés ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par la Loi et/ou les dispositions particulières des statuts de la société.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ACTIVITE DE LA SOCIETE

NOVALI est une société holding qui contrôle directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans trois branches :

- la branche « travail temporaire » (SOVITRAT)
- la branche « événementiel » (NOVAL'EVENTS)
- la branche « hôtellerie et para-hôtellerie » (NOVAL'RESORT)

SOVITRAT

1/ SOVITRAT, depuis 40 ans, a déployé un réseau de 38 agences sur l'axe Nord, Île de France, Rhône-Alpes, Sud-est Méditerranée, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Alsace et Nord-Ouest.

Ce réseau multirégional permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Toutes ses agences sont certifiées ISO 9001 et certaines ont la certification MASE ou CEFRI.

NOVALI détient au 31 décembre 2018 directement 95,01 % du capital de SOVITRAT 01 et indirectement, à 84,56 %, l'ensemble des sociétés de la branche « travail temporaire ».

NOVALI a accentué son action auprès de ces sociétés afin de leur permettre d'une part, de poursuivre leur développement commercial, notamment par le renforcement de l'offre dédiée, et d'autre part, de renforcer leur positionnement comme opérateur phygital.

C'est ainsi que sous l'impulsion de NOVALI, les entités SOVITRAT ont simultanément orienté leurs actions sur ces deux axes, par :

- L'ouverture de nouvelles agences à Annecy, Bordeaux, et d'une agence dédiée à l'activité du GRANDPARIS et des JO 2024 ;
- Le développement de la marque SOV'EVENTS par la mise en place d'une structure dédiée au développement de la sécurité, l'évènementiel et la restauration collective ou d'évènement. La structure, adaptée à ce marché, comporte un responsable de branche, deux développeurs commerciaux et des dispatchers. Par ailleurs, cette activité pour son développement sur l'ensemble du territoire utilisera tous les outils digitaux que le groupe a développés (Application métier, coffre-fort numérique, CVthèque, outils de Visio pour entretien, utilisation du service 24/7...)
- Le lancement de l'activité SOV'EXPERT, avec une première implantation à Marseille, où le placement CDD/CDI sur les marchés en « MIDDLE MANAGEMENT » est développé, qui permettra au groupe de proposer et d'accroître une offre complémentaire à plus forte valeur ajoutée ;

- Le déménagement de trois agences dans des pôles économiques denses. Les agences Marseille, Lille BTP et Toulouse ont été transférées dans des locaux plus grands afin d'assurer leur développement, permettant le renforcement des équipes commerciales qui contribueront à la progression du groupe par l'apport de nouvelles richesses ;
- Le recrutement de douze collaborateurs commerciaux dont cinq ont été affectés au développement de nouvelles offres ;
- Le développement des outils digitaux, notamment par l'évolution de l'application métier, avec la mise en place de la géolocalisation, la réponse automatique à une annonce qui sera complétée par la mise en place d'un TCHATBOT en test sur trois agences ;
- Le renforcement de la base prospects sur l'outil de pilotage commercial (CRM) ;
- L'atteinte du premier palier sur la mise en place des coffres forts numériques avec 60 % des intérimaires en gestion dématérialisée ;
- Renforcement de la base de données CV à travers l'outil du groupe dédié « MY CVTHEQUE » avec plus 12 000 CV qualifiés ;
- L'obtention de la labélisation ISO 26000 RSE au niveau confirmé pour le groupe ;
- L'acquisition de nouvelles bases de données prospect afin de poursuivre le développement « retails » ;
- Le recrutement d'un responsable service informatique en charge de la gestion du HARDWARE et du SOFTWARE du groupe dans la gestion courante opérationnelle, ainsi que dans la réflexion à mener sur l'évolution des outils pour accompagner le développement du groupe ;
- Le recrutement de deux développeurs WEB ayant pour mission l'amélioration continu des outils digitaux en fonction des besoins du marché ;
- Les travaux de modernisation des agences ;
- Un effort d'investissement sur tous les métiers du BTP, de la fibre optique, et du transport, compte tenu des besoins à venir sur des profils à recruter en tension. Des modules spécifiques ont été construits afin de répondre à ces besoins.

En 2018, l'engament de formation de SOVITRAT est allé au-delà de l'obligation légale.

Les trois nouvelles filiales de la branche « travail temporaire » (SOVITRAT 41, SOVITRAT 42 et SOVITRAT 43) créées au second semestre 2018, seront porteuses de développement. En fonction des opportunités qui se présenteront, d'autres filiales seront constituées ou de nouvelles agences seront ouvertes, toujours dans le souci de renforcer le maillage commercial.

2/ Comme au cours des exercices précédents, NOVALI a animé les sociétés de la branche « travail temporaire » au travers du Comité Stratégique réuni tous les trois mois.

La réunion organisée au début du premier trimestre définit le plan d'action stratégique de l'exercice qui débute. Lors des deux réunions suivantes, le Comité Stratégique examine et évalue la situation et l'activité des sociétés de la branche « travail temporaire » ainsi que le niveau de mise en œuvre des directives qu'il a émises. La réunion qui a lieu au cours du quatrième trimestre opère la synthèse des actions des sociétés et juge leur conformité aux directives données en début d'exercice.

3/ NOVALI fournit également un ensemble de prestations de services aux sociétés de la branche « travail temporaire » dans les domaines de compétence suivants :

- La gestion comptable et financière des sociétés,
- L'élaboration des prévisionnels et des budgets et plus généralement, la mise en place et l'exploitation d'une gestion prévisionnelle et contrôlée,
- L'établissement de relations avec les organismes bancaires et toutes négociations avec lesdits organismes en vue, en autres, de la mise en place de concours financiers. Dans le cadre de cette prestation spécifique entrent toutes prestations relatives à la gestion de la trésorerie Les rapports de trésorerie entre les sociétés du groupe font l'objet d'une convention particulière séparée des présentes.
- Le suivi des comptes de résultats.
- L'établissement des déclarations fiscales et sociales.
- La préparation des situations intermédiaires et du bilan annuel.
- La gestion administrative du personnel permanent des sociétés du groupe (établissement des paies et tous services annexes).
- L'établissement d'actes juridiques à usage interne sous la direction et la responsabilité d'un Cabinet d'Avocats,
- La tenue de la comptabilité,
- La relation avec les commissaires aux comptes,
- La gestion du crédit clients et des relations avec les assureurs crédit.
- La gestion du plan de formation du personnel permanent de la filiale et des sous-filiales,
- Le recouvrement de créances client en pré-contentieux et contentieux,
- La mise à disposition d'un personnel permanent au siège pour la gestion et le contrôle du parc informatique et la mise à jour des logiciels de gestion, la gestion du serveur, des bases de données, du logiciel de gestion comptable,
- La négociation et/ou la centralisation des achats informatiques pour la cohérence du parc de matériels et de logiciels,
- La sélection et la supervision des prestataires extérieurs amenés à intervenir sur l'informatique du groupe,
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des bulletins de payes, charges sociales, chèques de salaires, chèques d'acomptes...
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des factures clients.

La gestion comptable et financière est assurée exclusivement par le Directeur Administratif et Financier. Les autres prestations sont assurées par le Directeur Administratif et Financier et ses collaborateurs.

NOVAL'EVENTS

NOVAL'EVENTS constitue la branche « évènementiel » de NOVALI dont l'activité, par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS créée en juin 2016, dont elle détient 100 % du capital, est l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

NOVAL'EVENTS, sous l'impulsion de NOVALI, avait pris des participations dans différentes sociétés en 2017.

NOVALI a intensifié son animation en 2018. L'activité de la branche deviendra significative en 2019 avec une croissance externe planifiée et l'arrivée à maturité des projets initiés en 2017 et 2018.

NOVAL'EVENTS demeurera cependant déficitaire au cours des prochains exercices. C'est pourquoi elle sera intégrée fiscalement à NOVALI à effet du 1er janvier 2020.

Au cours du quatrième trimestre 2019, NOVAL'EVENTS sera transformée en société par actions simplifiée. NOVALI en deviendra la présidente.

NOVAL'RESORT

NOVALI a créé la branche « para-hôtellerie » en 2018 en constituant la société en nom collectif NOVAL'RESORT qui s'est portée acquéreur d'un bien immobilier à MYKONOS (Grèce) qu'elle rénovera en vue d'une location de standing avec tous services associés, à haut niveau de rentabilité.

NOVALI entend poursuivre sa croissance dans ce secteur d'activité en procédant à des acquisitions dans des zones géographiques à forte attractivité touristique pour une clientèle exigeante disposant de moyens conséquents.

NOVALI développe ainsi l'animation de la société NOVAL'RESORT.

RESULTATS DE LA SOCIETE

Le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître les montants suivants en euros par rapport à l'exercice 2017 :

	2018	2017
Chiffre d'affaires	6 438 861	5 655 755
Résultat d'exploitation	3 607 075	3 197 587
Résultat financier	45 494 997 (1)	2 266 218
Résultat courant avant impôt	49 102 072	5 463 805
Résultat exceptionnel	1 353 590 (2)	NS
Résultat net	48 595 179	3 532 530

(1) NOVALI a reçu de SOVITRAT 01 (i) un dividende de 39 120 542 € le 3 septembre 2018, provenant de la distribution d'une partie des réserves au 31 décembre 2017 majorées du résultat de cet exercice, et le 30 octobre 2018 (ii) un acompte sur dividende d'un montant de 4 821 699 € au titre des résultats de l'exercice 2018 ;
(2) NOVALI a cédé 3 218 titres de SOVITRAT 01 le 19 décembre 2018 moyennant le prix de 1 190 015 €.

COMPOSITION - ACTIVITE - RESULTATS DU GROUPE

1/ Composition du Groupe

1/1 Au sens des dispositions de l'article L.233-16 du Code de Commerce, le groupe a été constitué des sociétés suivantes au cours de l'exercice 2018 :

- SOVITRAT 01, filiale à 95 % à la date de clôture, la participation ayant été ramenée à ce pourcentage par suite de la cession de 3 219 actions à la société PHYLIA.
- AKCEO détenue à 25 %. La société AKCEO a notamment pour objet l'acquisition en vue de leur revente, après rénovation ou non, d'immeubles, d'actions ou de parts de sociétés immobilières ou la souscription à titre habituel en vue de leur revente, d'actions ou de parts créées ou émises par ces mêmes sociétés. Elle fait partie du périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence, son chiffre d'affaires et son résultat n'étant pas significatif par rapport à l'ensemble consolidé.

- AMPERE dont NOVALI détient 50 %. Elle fait partie du périmètre de consolidation également selon la méthode de la mise en équivalence, son chiffre d'affaires et son résultat n'étant pas significatif par rapport à l'ensemble consolidé.
- NOVAL'EVENTS dont NOVALI détient 100 %.

Participations indirectes dans les sociétés de la branche « travail temporaire »

- SOVITRAT 02 à SOVITRAT 40, sous-filiales à 84,55 %

Les sociétés SOVITRAT 33 à SOVITRAT 40, constituées au cours du second semestre 2017, ont été intégrées pour la première fois en 2018.

La participation dans le capital de l'ensemble des sociétés de la branche « travail temporaire » s'élevait à 99,95 % au 31 décembre 2016. SOVITRAT 01 ayant réduit sa participation en 2017 de 100 à 89 % dans le capital de ces sociétés à la suite de la cession de 11 %, NOVALI détenait indirectement 88,95 % de leur capital au 31 décembre 2017. Par suite de la cession en décembre 2018 de 3 218 actions de SOVITRAT 01, la participation dans chaque société de la branche « travail temporaire »s'établit à 84,55 % au 31 décembre 2018.

L'ensemble des sociétés dénommées SOVITRAT exercent leur activité dans le domaine du travail temporaire (recrutement, sélection et placement de personnel).

A la fin de l'exercice 2018, trois nouvelles sociétés ont été constituées dans la brache « travail temporaire », dont, à la clôture de l'exercice, NOVALI détient indirectement 84,55 % :

- SOVITRAT 41
- SOVITRAT 42
- SOVITRAT 43

Le premier exercice de ces sociétés sera clos le 31 décembre 2019.

Participations indirectes dans les sociétés de la branche « événementiel »

- L'ISLE dont NOVAL'EVENTS détient 69,90 %
- BEL AIR CAMP dont NOVAL'EVENTS détient 33,00 %
- LA CIMENTERIE dont NOVAL'EVENTS détient 41,40 %
- LAB EVENT FACTORY dont NOVAL'EVENTS détient 45,00 %
- GM SPORTS CONSULTING dont NOVAL'EVENTS détient 30 %
- SPORT EXPERT dont GM SPORTS CONSULTING détient 50 %
- SPORT PLUS CONSEIL dont GM SPORTS CONSULTING détient 80 %
- OPEN PARC dont SPORT PLUS CONSEIL détient 32 %

1/2 Nous vous décrivons ci-dessous, pour l'ensemble des sociétés de la branche « travail temporaire », les établissements qu'elles exploitent. Cette présentation retrace l'historique de l'organisation de branche et tient compte des mouvements intervenus en 2018 (fermeture, ouverture, transfert d'agences) et du 1er janvier 2019 jusqu'à la date du présent rapport.

SOVITRAT 01 **314 887 126**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 4 rue Duguesclin à Lyon (69)

- Etablissements **secondaires**
 24 rue de Saint Quentin à Paris 10e (75)
 69 rue de Maubeuge à Paris 10e (75)
 143 rue d'Athènes à Lille (59)

- Etablissements **mis en location-gérance**

- 9 rue des Petits Hôtels à Paris 10e (75)
- 1 rue de Rocroy à Paris 10e (75)
- 6 avenue Carnot à Trappes (78)
- 14 rue Général Leclerc à St Ouen L'Aumône (95)
- 12 rue de la Coutellerie à Marseille 2e (13)
- 9 rue Anatole France à Anzin (59)

SOVITRAT 02 **421 183 658**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 113 ter rue Marietton à Lyon (69)

- Etablissements **secondaires**
 6 avenue Carnot à Trappes (78) - Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 01 - acte du 1er août 2005
 143 rue d'Athènes à Lille (59)
 8 rue Germain Soufflot à Montigny le Bretonneux (78)
 60 cours Gambetta à Lyon (69007)

SOVITRAT 03 **450 040 928**

- Etablissement **principal**
 113 ter rue Marietton à Lyon 9e (69)
 Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 02 - acte du 20 octobre 2003

 Etablissement **secondaire**
 140 rue Faubourg Saint Martin à Paris 10e (75)

SOVITRAT 04 **450 042 601**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 7 avenue Dutrievoz à Villeurbanne (69)

 Etablissement **secondaire**
 7 rue des Sœurs Blanches à Dunkerque (59)

SOVITRAT 05 **450 619 697**

- Etablissement **principal**
 4 rue Duguesclin à Lyon 6e
 Prise en location gérance de la branche d'activité de SOVITRAT 01 - acte du 29 mars 2004

- Etablissements **secondaires** (exploitation directe)
 5 Rue Saint Germain l'Auxerrois à Paris 1er (75)
 335 avenue de Colmar à Strasbourg (67)

SOVITRAT 06 **484 140 777**

Etablissement **principal** (exploitation directe)
143 rue d'Athènes à Lille (59)

- Etablissements **secondaires**
 9 rue Anatole France à Anzin (59)
 Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 01 - acte du 1er août 2005
 130 rue du Molinel à Lille (59)
 7 avenue de Lascos à Martigues (13)

SOVITRAT 07 **484 140 801**

Etablissement **principal**
148 rue d'Athènes à Lille (59)

Etablissement **secondaire**
18 boulevard Maréchal Foch à Grenoble (38)

SOVITRAT 08 **484 140 827**

- Etablissement **principal**
 69 rue Maubeuge à Paris 10e (75)
 Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 01 - acte du 1er août 2005

- Etablissements **secondaires**
 1 rue de Rocroy à Paris 10e (75)
 7 avenue Dutrievoz à Villeurbanne (69)

SOVITRAT 09 **484 140 900**

- Etablissement **principal**
 1 rue de Rocroy à Paris 10e (75)
 Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 01 - acte du 1er août 2005

 Etablissement **secondaire**
 32 boulevard de Strasbourg à Montpellier (34)

SOVITRAT 10 **484 140 934**

- Etablissement **principal**
 12 rue Coutellerie à Marseille 2e (13)
 Prise en location gérance du fonds de SOVITRAT 01 - acte du 1er août 2005

- Etablissements **secondaires** (exploitation directe)
 8 avenue José Nobre à Martigues (13)
 32 bd de Strasbourg à Montpellier (34)
 1 rue de Rocroy à Paris 10e (75)

SOVITRAT 11 **484 592 563**

Etablissement **principal** (exploitation directe))
140 Rue du Faubourg Saint Martin à Paris 10e (75)

Etablissements **secondaires**
1 Rue de Nuits et 91 Avenue Thiers à Bordeaux (33)
6 Avenue Carnot à Trappes (78)

SOVITRAT 12 **439 872 912**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 60 cours Gambetta à Lyon 7e (69)

- Etablissements **secondaires** (exploitation directe)
 14 Rue Général Leclerc à Saint Ouen l'Aumône (95)
 139 Avenue Aristide Briand Le Colisée à Rennes (35)

SOVITRAT 13 **507 509 776**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 67 avenue Jean Jaurès à Villeurbanne (69)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 23 boulevard Saint Ruf à Avignon (84)

SOVITRAT 14 **517 715 637**

- Etablissement **principal**
 6 avenue Carnot à Trappes (78)
 Prise en location gérance de la branche d'activité de Travaux Publics de SOVITRAT 01 sise au 24 rue de Saint Quentin à Paris 10e et exploitée à partir de son agence de Trappes par SOVITRAT 14 à compter du 1er mai 2010

SOVITRAT 15 **534 652 052**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 7 Rue des Sœurs Blanches à Dunkerque (59140)
 Transfert de l'établissement **principal** de **Mantes la Jolie (78) 51 bis Rue Porte aux Saints** à Dunkerque (59)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 1 Place du Roi George à Metz (57)

SOVITRAT 16 **535 041 206**

Etablissement **principal** (exploitation directe)
65 avenue des Minimes à Toulouse (31)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 20 avenue du 8 mai 1945 à Marignane (13)

4

SOVITRAT 17 **535 041 149**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 69 rue Maubeuge à Paris 10e (75)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 17 rue Charles de Gaulle à Saint Etienne (42)

SOVITRAT 18 **788 652 543**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 24 rue de Saint Quentin à Paris 10e (75)

 Etablissement **secondaire**
 155 avenue Franklin Roosevelt à Toulon (83)

SOVITRAT 19 **788 652 626**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 335 avenue de Colmar à Strasbourg (67)
 Transfert de l'établissement **principal** de Mantes la Jolie (78 – devenu secondaire) à Strasbourg (67)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 13 Rue Jules Ferry à Massy (91300)
 Transfert de l'établissement **secondaire** de **Mantes la Jolie (78) 51 bis Rue Porte aux Saints** à Massy (91)

SOVITRAT 20 **788 771 293**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 1 Rue de Nuits et 91 Avenue Thiers à Bordeaux (33100) (anciennement secondaire)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 335 Avenue de Colmar à Strasbourg (67100)

SOVITRAT 21 **798 650 040**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 13 Rue Jules Ferry à Massy (91300)
 Transfert de l'établissement **principal** de **Villeurbanne (69) 7 Avenue Dutrievoz** à Massy (91)

 Etablissement **secondaire**
 7 avenue Dutrievoz à Villeurbanne (69)

SOVITRAT 22 **798 650 065**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 139 avenue Aristide Briand - Le Colisée à Rennes (35)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 67 rue Jean Jaurès à Villeurbanne (69)

SOVITRAT 23 **804 895 928**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 9 Rue Anatole France à Anzin (59)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 10 Bis Rue de Saint Paul à Pierrelatte (26)

SOVITRAT 24 **805 256 468**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 6 Avenue Carnot à Trappes (78)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 48 Quai de Paris à Rouen (76)

SOVITRAT 25 **804 895 902**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 130 rue du Molinel à Lille (59)

 Etablissement **secondaire**
 35 route de Vannes à Nantes (44)

SOVITRAT 26 **813 889 284**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 20 Avenue du 8 Mai 1945 à Marignane (13)
 Transfert de l'établissement **principal** de **Lyon 6e (69) 4 Rue Duguesclin** à Marignane (13)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 11 Avenue de la Californie Palais Magnan à Nice (06)

SOVITRAT 27 **813 888 641**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 17 Rue Charles de Gaulle à Saint Etienne (42)
 Transfert de l'établissement **principal** de **Lyon 6e (69) 4 Rue Duguesclin** à Saint Etienne (42)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 3 Quai Amiral Bergeret à Bayonne (64)

SOVITRAT 28 **823 233 838**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 18 boulevard Maréchal Foch à Grenoble (38)

 Etablissement **secondaire**
 91 Avenue Thiers à Bordeaux (33)

SOVITRAT 29 **823 233 846**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 35 Route de Vannes à Nantes (44)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 12 rue de la Coutellerie à Marseille (13)

SOVITRAT 30 **823 233 853**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 10 rue du Docteur Gilbert à Avranches (50)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 13 rue Jules Ferry à Massy (91)
 2 rue André Moinier à Clermont-Ferrand (63)

SOVITRAT 31 **823 233 879**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 42 Avenue du Six Juin à Caen (14)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 5 rue Louis Maurel à Marseille (13006)

SOVITRAT 32 **823 233 887**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 7 avenue Antoine Dutriévoz à Villeurbanne (69)
 Transfert de l'établissement **principal** de **Lyon 6e (69) 4 Rue Duguesclin** à Villeurbanne (69)

SOVITRAT 33 **831 740 485**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 1 Rue de Rocroy à Paris (75010)

- Etablissement **secondaire**
 16 Place de l'Hôtel de Ville Seynod à Annecy (74)

SOVITRAT 34 **831 740 550**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 140 Rue du Faubourg Saint Martin à Paris (75010)

SOVITRAT 35 **832 556 393**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 69 Rue de Maubeuge à Paris (75010)

7

SOVITRAT 36 **832 556 476**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 140 Rue du Faubourg Saint Martin à Paris (75010)

- Etablissement **secondaire** (exploitation directe)
 37 rue du Général Larminat Immeuble Point Centre à Bordeaux (33)

SOVITRAT 37 **832 556 575**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 18 quai de Paris à Rouen (76)

- Etablissement **secondaire**
 17 Rue Charles De Gaulle à Saint Etienne (42)

SOVITRAT 38 **832 556 658**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 5 Rue Saint Germain l'Auxerrois à Paris (75001)

- Etablissement **secondaire**
 67 avenue Jean Jaurès à Villeurbanne (69)

SOVITRAT 39 **832 556 682**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 7 avenue Lascos à Martigues (13)

SOVITRAT 40 **832 556 740**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 1 rue de Nuits et 91 avenue Thiers à Bordeaux (33)

SOVITRAT 41 **844 780 569**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 65 rue des Minimes à Toulouse (31)

SOVITRAT 42 **844 780 585**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 7 rue des Sœurs blanches à Dunkerque (59)

SOVITRAT 43 **844 780 593**

- Etablissement **principal** (exploitation directe)
 5 rue Louis Maurel à Marseille (13)

2/ Autres participations

La société NOVALI détient d'autres participations dans le capital de sociétés au sein desquelles elle participe à l'animation, non intégrées dans le périmètre de consolidation à raison de leur activité non significative en regard du groupe consolidé :

- dans le capital de la société **COOP'MAG**, 22 Rue Berjon 69009 LYON, 511 774 135 RCS LYON
- dans le capital de la société **FINANCIERE DES CONFLUENTS**, 30 Quai Perrache 69002 LYON, 813 687 985 RCS LYON
- dans le capital de la société **NEOLIFE**, 304 Route Nationale 6 – Bâtiment Avalon 2, 69760 LIMONEST, 753 030 790 RCS LYON
- dans le capital de la société **LOU RUGBY GROUP** (anciennement PYRAMIDE XV), 60 Avenue Tony Garnier 69007 LYON, 450 511 209 RCS LYON
- dans le capital de la société **LYON OLYMPIQUE UNIVERSITAIRE – LOU RUGBY**, 60 Avenue Tony Garnier 69007 LYON, 432 723 559 RCS LYON
- dans le capital de la société **LES TOQUES BLANCHES DU MONDE**, 5 Place Edgar Quinet 69006 LYON, 537 705 592 RCS LYON
- dans le capital de la société **SAVOIE COMMUNICATION & EVENEMENTS**, 68 Cours Albert Thomas 69008 LYON, 487 998 916 RCS LYON

3/ Activité et résultats de branche « travail temporaire »

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué à 99,70 % par la branche travail temporaire qui enregistre au 31 décembre 2018 une progression de 10,67 %, supérieure à celle de la profession qui s'établit à 1,8 %.

La progression est constatée sur les trois grands pôles qui constituent le portefeuille :

- les clients provenant du réseau APRIME,
- les clients diffus, sur lesquels la stratégie de développement a été accentuée,
- les grands comptes, dans le cadre desquels le Groupe a renforcé son activité dans les métiers du BTP en confortant notamment ses positions chez les grands acteurs.

La branche « travail temporaire » réalise 60 % de son chiffre d'affaires avec la clientèle diffuse (retails) et 40 % avec les grands comptes.

Le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître les montants suivants en euros par rapport à ceux de l'exercice 2017 :

	2018	2017
Chiffre d'affaires	166 539 379	150 477 012
Résultat d'exploitation	8 609 858	6 690 818
Résultat financier	1 490 026	2 348 867
Résultat courant avant impôt	10 099 885	9 039 686
Résultat exceptionnel	6 479 297	5 886 432
Impôt sur les sociétés	3 592 908	3 729 035
Résultat net des sociétés intégrées	12 986 273	11 197 083
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 855 552	11 206 975
Dont part du groupe	11 859 100	11 203 322

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

PERSPECTIVES D'AVENIR

La société NOVALI demeure animatrice des sociétés qui composent les trois branches d'activité du groupe et participe à l'animation des structures dans lesquelles elle détient une participation minoritaire, soit en étant présente au sein du comité stratégique de ces structures, soit en siégeant à leur conseil d'administration.

Elle poursuit la fourniture des différentes prestations et services décrits ci-dessus.

A raison des distributions de dividende dont elle a profité en septembre et octobre 2018 et de la cession des actions SOVITRAT 01, NOVALI dispose d'une trésorerie qui lui permet de poursuivre la gestion de la trésorerie des sociétés de la branche « travail temporaire » avec des fonds qui lui sont propres, et de les accompagner dans leur développement.

A l'aide de cette trésorerie NOVALI procédera à son désendettement.

Elle financera des acquisitions, sans recours à l'emprunt.

Branche Travail Temporaire

NOVALI s'est portée acquéreur le 30 avril de 100 % du capital de la société AXESS INTERIM, société de travail temporaire sise à ROUEN (76) et le 4 juin de 100 % du capital de la société CL CONSULTING qui développe à LIMONEST (69) une activité de recrutement, cette société ayant une filiale à Genève. Ces acquisitions ont représenté un investissement de 1 317 000 €. Elles représentent un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 500 000 €

Ces deux structures seront animées par NOVALI qui développera la synergie au sein de la branche « travail temporaire ».

Ces acquisitions sont la confirmation de la volonté de NOVALI d'accentuer la croissance externe pour la branche « travail temporaire », conformément à son plan de développement.

Le renforcement des équipes commerciales et la création de deux nouvelles agences à Clermont-Ferrand et à Dijon favoriseront le développement organique de la branche, tout comme les trois nouvelles filiales créées fin 2018 seront porteuses de développement.

Le lancement de la marque Sov'Airport en 2019 permettra de prendre des positions dans le marché aéroportuaire.

En fonction des opportunités qui se présenteront, d'autres filiales seront constituées ou de nouvelles agences seront ouvertes en 2019 toujours dans le souci du renforcement du maillage commercial dans les régions, associé à une offre pertinente et adapté au marché et à la demande.

A la date d'établissement du présent rapport, l'activité de la branche travail temporaire est en progression de 10%.

Branche Evènementiel

Début 2019, la deuxième partie du plan de déploiement des activités de la société GM SPORT CONSULTING a été réalisé à travers l'acquisition d'une date du tournoi de tennis Féminin mondial (WTA) ainsi que l'acquisition de la société HORACE PARTNERS.

Pour les besoins de financement de ces opérations, NOVALI a souscrit le 19 avril pour un montant de 1 700 000 € à un emprunt obligataire émis par la société GM SPORTS CONSULTING dont NOVAL'EVENTS détient 30 % du capital.

NOVALI s'est également portée caution à hauteur de 50% d'une dette levée par GM SPORT CONSULTING auprès de divers partenaires bancaires pour un montant total de 4 417 K€.

Branche Hôtellerie et para-hôtellerie

Dans le cadre de la stratégie de développement des activités d'hôtellerie de NOVAL'RESORT définie par NOVALI, un nouveau projet d'investissement initié en 2018 sera concrétisé en 2019. Il s'agit de la construction et de la gestion d'un Hôtel quatre étoiles de 84 chambres à Lambesc (13) à proximité d'Aix en Provence équipé de 84 Chambres. La mise en activité de cet établissement est prévue pour le second semestre 2020.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AU SEIN DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

L'activité de la société NOVALI et du Groupe NOVALI ne se prête pas à la recherche et au développement.

SUCCURSALES

La société ne dispose pas de succursale.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important ou significatif n'est intervenu au sein de la société ou au sein du groupe depuis la clôture de l'exercice dont nous soumettons les comptes à votre approbation, hormis les deux opérations de croissance externe, ci-dessus décrites.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS INDIVIDUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels individuels qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que celles qui ont présidé à l'établissement des comptes antérieurs.

REGLES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés ont été établis selon les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, modifié par les règlements 2004-03 et 2004-14.

Ils ont été établis selon les mêmes formes que celles qui ont présidé à l'établissement des comptes antérieurs.

PRISES DE PARTICIPATION

En application des dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte :

1. des prises de participation intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital des dites sociétés.

Au cours de l'exercice écoulé, NOVALI a pris une participation de 99 % dans le capital de la société NOVAL'RESORT, société en nom collectif.

2. des prises de contrôles intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France. (Nous vous rappelons qu'une société est considérée comme en contrôlant une autre, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L 233-3 I du Code de Commerce)

Au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de contrôle n'est intervenue.

ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

1/ En application des dispositions de l'article L 233-6 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'activité et des résultats des filiales de la société (détention de plus de la moitié du capital – article L 233-1).

SOCIETES	% DETENU	C. AFFAIRES (*)	RESULTATS (*)	ACTIVITES
SOVITRAT 01	95,01	3 377 K€	8 221 K€ (**)	Travail temporaire.
NOVAL'EVENTS	100,00	Néant	(22 K€)	Conseils en matière d'organisation d'événements
NOVAL'RESORT	99,00	Néant	(46 K€)	Location et services hôteliers.

(*) au 31 décembre 2018
(**) compte tenu des distributions de dividendes opérés par ses filiales le 3 septembre et le 30 octobre 2018

2/ La société ne contrôle aucune autre société à l'exception de **SAVOIE COMMUNICATION & EVENEMENTS**, dont le siège social est 68 Cours Albert Thomas à LYON (69008), immatriculée sous le numéro 487 998 916 RCS LYON dont NOVALI et Monsieur Serge MATHIEU détiennent ensemble 62,16 % du capital.

ACTIVITE ET RESULTATS DES BRANCHES D'ACTIVITE

Branche « Travail Temporaire »

SOCIETES	POURCENTAGE DETENU VIA SOVITRAT 01	CHIFFRE D'AFFAIRES (*)	RESULTATS (*)	ACTIVITE
SOVITRAT 02	84,56	1 961 K€	151 K€	Travail temporaire.

SOVITRAT 03	84,56	3 418 K€	189 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 04	84,56	2 486 K€	72 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 05	84,56	3 909 K€	234 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 06	84,56	1 798 K€	(76) K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 07	84,56	2 241 K€	141 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 08	84,56	2 574 K€	138 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 09	84,56	3 427 K€	147 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 10	84,56	5 857 K€	96 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 11	84,56	7 435 K€	217 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 12	84,56	1 070 K€	76 K€	Travail temporaire.
SOVITRAT 13	84,56	1 080 K€	43 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 14	84,56	1 959 K€	94 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 15	84,56	3 274 K€	145 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 16	84,56	4 216 K€	242 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 17	84,56	5 891 K€	307 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 18	84,56	6 848 K€	378 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 19	84,56	4 405 K€	211 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 20	84,56	1 984 K€	129 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 21	84,56	6 579 K€	307 K€	Travail temporaire

SOVITRAT 22	84,56	4 552 K€	261 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 23	84,56	4 814 K€	237 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 24	84,56	2 545 K€	128 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 25	84,56	1 641 K€	127 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 26	84,56	6 243 K€	429 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 27	84,56	7 794 K€	463 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 28	84,56	10 120 K€	668 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 29	84,56	9 247 K€	587 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 30	84,56	2 855 K€	179 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 31	84,56	1 649 K€	82 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 32	84,56	8 453 K€	548 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 33	84,56	4 219 K€	195 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 34	84,56	2 143 K€	125 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 35	84,56	4 148 K€	246 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 36	84,56	2 476 K€	138 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 37	84,56	3 950 K€	288 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 38	84,56	2 775 K€	247 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 39	84,56	5 337 K€	374 K€	Travail temporaire
SOVITRAT 40	84,56	5 502 K€	385 K€	Travail temporaire

4

SOVITRAT 41(1)	84,56			Travail temporaire
SOVITRAT 42(1)	84,56			Travail temporaire
SOVITRAT 43(1)	84,56			Travail temporaire

(*) Au 31 décembre 2018
(1) Le premier exercice social sera clos le 31 décembre 2019

Branche « Evénementiel »

SOCIETES	% DETENU	C. AFFAIRES (*)	RESULTATS (*)	ACTIVITES
L'ISLE	69,90 %	464 K€	NS	Activité immobilière en lien avec l'activité de LAB EVENT FACTORY
LA CIMENTERIE	41,40 %	NS	(83 K€)	Activité Immobilière en lien avec l'activité de LA COMPAGNIE DE PORTLAND créée début janvier 2019
LAB EVENT FACTORY	45 %	443 K€	(39 K€)	Organisation de manifestations publiques ou privées
GM SPORT CONSULTING	30 %	191 K€	342 K€	Création et gestion d'événements sportifs, culturels ou caritatifs
BEL-AIR CAMP	33 %	1 252 K€	31 K€	Exploitation de biens immobiliers – Services aux entreprises

(*) au 31 décembre 2018

AUTRES INFORMATIONS

- **Délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société**

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1, L.443-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons en annexe du présent rapport le tableau établi selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie qui fait état des factures (i) reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme était échu, (ii) des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

- **Dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices**

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par Action
31 décembre 2015		
31 décembre 2016 (*)	2 880 000 €	28 €
31 décembre 2017	Néant	

(*) Distribution de réserves décidée par l'assemblée générale des associés du 28 mars 2018.

- **Montant des dépenses et charges fiscalement non déductibles**

Nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice comportent une somme de 28 771 € non admise dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code.

- **Intégration fiscale**

NOVALI est intégrée fiscalement avec la société SOVITRAT 01 sa filiale, depuis le 1er janvier 2018.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Les dispositions de l'article L.225-102 alinéa 1 du Code de Commerce n'étant pas applicables aux sociétés par actions simplifiée, nous ne sommes pas tenus de vous rendre compte de l'état de la participation des salariés faisant l'objet d'une gestion collective, à la clôture de l'exercice.

En revanche toute société par actions simplifiée doit respecter les dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce imposant qu'une Assemblée Générale Extraordinaire soit convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du Travail, réservée aux salariés :

- Soit lorsqu'ils adhèrent à un plan d'épargne d'entreprise,
- Soit lorsqu'ils bénéficient de la participation aux résultats de l'entreprise,
- et lorsque, collectivement, ces salariés détiennent moins de 3 % du capital social à la clôture du dernier exercice social.

Pour déterminer la fraction du capital détenue par les salariés dans le cadre d'une gestion collective, il y a lieu de tenir compte :

- des actions détenues par les salariés de la société ;
- des actions détenues par les salariés des sociétés liées à la société, savoir :
 - ses filiales dont elle détient au moins 10 % du capital
 - sa société mère, lorsque celle-ci détient au moins 10 % du capital de la société

- ses sociétés sœurs lorsque leur capital est détenu, comme celui de la société, à au moins 50 % par une société mère commune.

En application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, vous serez appelé à statuer en 2021 sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés de la société et du groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un fonds commun de placement d'entreprise, ou encore s'ils bénéficient des dispositions régissant la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, si ces salariés ne détenaient pas à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2020, au moins 3 % du capital social de la société.

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS INDIVIDUELS PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels individuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 48 595 179 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Autres réserves	€. 48 595 179

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 12.855.552 €, dont 11.859.100 € part du Groupe.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé, directement ou par personnes interposées entre la société et son Président ou l'un de ses dirigeants, ou l'un de ses actionnaires disposant de plus de 10 % des droits de vote, ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce.

Vos Commissaires aux comptes vous rendront compte de ces conventions dans leur rapport spécial.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les conventions relatées dans ce rapport, étant précisé que les personnes concernées ne peuvent prendre part au vote et que leurs actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-11 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-11 du Code de Commerce, les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'ont pas à être portées à la connaissance des associés en vue de leur approbation.

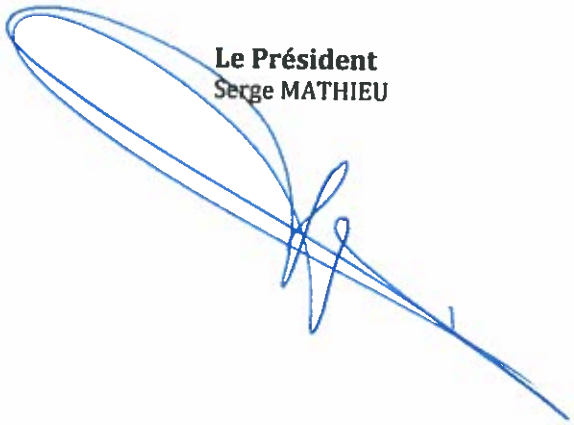
CONTROLE DE LA SOCIETE

Le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS SERVICES FRANCE arrivera à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le mandat de Co-Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Robert OHAYON arrivera à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous demandons de bien vouloir émettre un vote favorable aux résolutions dont lecture va vous être faite et donner quitus de sa gestion au Président de la Société.

Le Président
Serge MATHIEU



NOVALI

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Robert Ohayon et Associés
73 Cours Albert Thomas
69447 Lyon Cedex 03

PricewaterhouseCoopers Services France
Grand Hôtel Dieu
3 Cours du Midi
CS 30259
69287 Lyon Cedex 02

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Novali
4 rue Duguesclin
69006 Lyon

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Novali relatifs à l'exercice mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, , nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 13 juin 2019

Les commissaires aux comptes

Robert Ohayon et Associés	PricewaterhouseCoopers Services France
Robert Ohayon	Jean-François Bourrin

2018

Périmètre NOVALI



[COMPTES CONSOLIDÉS]

Exercice clos au 31/12/2018

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

GROUPE NOVALI
EXERCICE DU 1 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018
DEVISE : EURO

- Bilan Consolidé
- Compte de résultat consolidé
- Tableau de variation des flux de trésorerie consolidé
- Annexe

Bilan Consolidé

Libellé	Clôture	Ouverture
Capital souscrit non appelé		
Ecart d'acquisition	1 278 664	174 827
Immobilisations incorporelles	299 143	288 702
Immobilisations corporelles	10 977 091	947 549
Immobilisations financières	13 086 221	8 883 798
Titres mis en équivalence	579 691	144 874
Actif immobilisé	**26 220 810**	**10 439 751**
Stocks et en-cours	27 808	
Clients et comptes rattachés	41 977 427	37 699 426
Impôts différés - actif	325 058	243 711
Autres créances et comptes de régularisation	25 362 640	21 145 794
Valeurs mobilières de placement	63 912 691	57 775 480
Disponibilités	11 106 318	14 232 348
Actif circulant	**142 711 941**	**131 096 759**
Total Actif	**168 932 751**	**141 536 510**
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes liées au capital		
Ecart de réévaluation		
Réserves (part du groupe)	62 184 908	53 950 243
Résultat net (Part du groupe)	11 859 100	11 203 322
Capitaux propres (Part du groupe)	**75 244 009**	**66 353 565**
Intérêts minoritaires	**2 739 528**	**1 839 747**
Autres fonds propres	**936**	
Total des capitaux propres	**77 984 472**	**68 193 312**
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	192 342	590 636
Impôts différés - passif		
Provisions et impôts différés	**192 342**	**590 636**
Dettes financières	53 985 476	38 033 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 136 632	960 010
Autres dettes et comptes de régularisation	35 633 829	33 759 356
Dettes	**90 755 937**	**72 752 562**
Total Passif	**168 932 751**	**141 536 510**

Compte de résultats consolidé

Libellé	2018	2017
Chiffre d'affaires	166 539 379	150 477 012
Autres produits d'exploitation	2 518 265	1 576 321
Produits d'exploitation	**169 057 644**	**152 053 333**
Achats consommés	(424 155)	(424 606)
Charges externes	(20 208 730)	(17 636 796)
Impôts et taxes	(4 321 061)	(4 167 899)
Charges de personnel	(134 599 392)	(122 609 914)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(894 449)	(523 296)
Charges d'exploitation	**(160 447 787)**	**(145 362 512)**
Résultat d'exploitation	**8 609 858**	**6 690 818**
Produits financiers	2 005 781	2 645 315
Charges financières	(515 754)	(296 449)
Résultat financier	**1 490 026**	**2 348 867**
Opérations en commun		
Résultat courant des entreprises intégrées	**10 099 885**	**9 039 686**
Produits exceptionnels	7 481 157	8 103 830
Charges exceptionnelles	(1 001 861)	(2 217 398)
Résultat exceptionnel	**6 479 297**	**5 886 431**
Impôts sur les résultats	(3 592 908)	(3 729 035)
Résultat net des entreprises intégrées	**12 986 273**	**11 197 083**
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(87 412)	(87 412)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(43 309)	97 304
Résultat net de l'ensemble consolidé	**12 855 552**	**11 206 975**
Intérêts minoritaires	996 452	3 652
Résultat net (part du groupe)	**11 859 100**	**11 203 323**
Résultat par action	98,83	93,36
Résultat dilué par action	98,83	93,36

Tableau de flux de trésorerie Consolidé

	2018.12	2017.12
Résultat net total des entités consolidées	**12 855 552**	**11 206 974**
Dotations / Reprises aux amortissements,prov. et dépréciations	299 361	214 419
Variation de l'impôt différé	(81 346)	(147 032)
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(355 273)	(256 266)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	43 309	(97 304)
Marge brute d'autofinancement	**12 761 603**	**10 920 791**
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	**(6 478 310)**	**(4 324 100)**
Décomposition :		
Variation nette des stocks	(27 808)	
Variation nette des créances d'exploitation	(5 146 198)	(6 023 113)
Variation nette des créances hors exploitation	(3 321 339)	(4 857 228)
Variation des rubriques de liaison	(27 310)	(73 500)
Variation nette des dettes d'exploitation	2 088 215	6 426 924
Variation nette des dettes hors exploitation	(43 870)	202 817
Autres		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**6 283 293**	**6 596 691**
Acquisitions d'immobilisations	**(18 093 800)**	**(3 656 295)**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(130 845)	(275 084)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(10 534 835)	(409 091)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 009 196)	(892 172)
Acquisitions autres immobilisations financières	(6 418 924)	(2 079 948)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		
Cessions d'immobilisations		800
Réduction des autres immobilisations financières	1 675 532	745 361
Incidence des variations de périmètre	402 995	2 157 427
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(16 015 273)**	**(752 707)**
Émissions d'emprunts	10 697 651	1 075 706
Remboursements d'emprunts	(579 978)	
Dividendes versés des filiales	(1 041 255)	
Dividendes reçus/versés de la société mère	(2 880 000)	
Augmentations / réductions de capital	712 000	500 000
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	134	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**6 908 552**	**1 575 706**
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**(2 823 428)**	**7 419 690**
Trésorerie : ouverture	54 999 522	47 579 832
Trésorerie : ouverture	**54 999 522**	**47 579 832**
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	**52 176 094**	**54 999 522**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

GROUPE NOVALI
EXERCICE DU 1 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018
DEVISE : EURO

Informations générales

Référentiel comptable, méthode et périmètre de consolidation

Règles et méthodes d'évaluation

Faits significatifs

Changements de méthodes

Note 1 : Immobilisations incorporelles et fonds de commerce

Note 2 : Ecart d'acquisition

Note 3 : Immobilisations corporelles

Note 4 : Immobilisations Financières

Note 5 : Créances

Note 6 : Trésorerie nette

Note 7 : Compte de régularisation

Note 8 : Impôts différés

Note 9 : Preuve d'impôt

Note 10 : Variation des capitaux propres

Note 10bis : Calcul du résultat de cession consolidé

Note 11 : Provisions pour risques et charges

Note 12 : Emprunts et dettes financières

Note 13 : Autres dettes

Note 14 : Analyse du chiffre d'affaires

Note 15 : Résultat financier

Note 16 : Résultat exceptionnel

Note 17 : Résultats par action

Note 18 : Effectif

Note 19 : Engagements financiers

Note 20 : Crédit-bail

Note 21 : Rémunération des dirigeants

Note 22 : Transaction avec sociétés liées

Note 23 : Transaction avec sociétés mise en équivalence

Note 24 : Evènements postérieurs

Informations générales

NOVALI est une société holding animatrice qui contrôle directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans trois secteurs :

- le travail temporaire (SOVITRAT)
- l'événementiel (NOVAL'EVENTS)
- l'Hotellerie et para-hotellerie (NOVAL'RESORT)

L'activité de la holding, la SAS Novali, animatrice de ses filles et petites filles, a été particulièrement marquée en 2018 par son action auprès de ses filiales. Au travers des comités stratégiques, organisés tous les 3 mois, la SAS Novali a défini et piloté un plan d'action stratégique soutenu par l'acceleration de ses investissements dans ses différentes branches d'activité.

En 2018, NOVALI a développé l'animation des deux autres secteurs d'activité.

La branche travail temporaire

Les entités SOVITRAT constituent la branche travail temporaire qui, depuis 40 ans, a déployé un réseau de 38 agences sur l'axe Nord, Île de France, Rhône-Alpes, Sud-est Méditerranée, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Alsace et Nord-Ouest.

Ce réseau multirégional permet d'optimiser l'offre avec l'ensemble des acteurs économiques.

SOVITRAT est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et partenaire du réseau APRIME.

Toutes ses agences sont certifiées ISO 9001 et certaines ont la certification MASE ou CEFRI.

NOVALI détient directement 95 % du capital de SOVITRAT 01 et indirectement, via SOVITRAT 01, 84,55 % de l'ensemble des filiales de cette dernière.

La branche évènementiel

NOVAL'EVENTS constitue la branche évènementielle de NOVALI dont l'activité, par l'intermédiaire de NOVAL'EVENTS créée en juin 2016, dont elle détient 100 % du capital, est l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'objet d'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.
NOVAL'EVENTS a pris des participations dans différentes sociétés en 2017.

NOVALI a intensifié son animation en 2018. L'activité de la branche deviendra significative en 2019 avec une croissance externe planifiée et l'arrivée à maturité des projets inités en 2017 et 2018.

La branche hotellerie et para hotellerie

NOVALI a créé cette branche d'activité en 2018 en constituant la société NOVAL'RESORT et en initiant des investissements immobiliers dans des zones touristiques.
NOVALI entend poursuivre sa croissance dans ce secteur d'activité en procédant à des acquisitions dans des zones géographiques à forte attractivité touristique.

Les comptes consolidés ont été arrêtés le 30 mai 2019 par le Président de la société mère.

1 - Référentiel comptables, méthodes et périmètre de consolidation

1.1- Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe Novali sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions Edictés par la loi n°85-11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86-221 du 17 février 1986 ainsi que les dispositions du règlement CRC 99-02 relatif aux comptes consolidés du 22 juin 1999 modifié par le règlement CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 relatif aux comptes consolidés des entreprises commerciales.
Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception des sociétés nouvellement créés en 2018 à savoir :

- Sovitrat 41
- Sovitrat 42
- Sovitrat 43

Les sociétés clôtureront leur compte et seront donc intégrées à la consolidation pour la première fois au 31/12/2019.

1-2- Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquels Novali exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif et qu'elle anime sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles Novali exerce un contrôle conjoint et qu'elle anime avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations sur lesquelles Novali exerce une influence notable et qu'elle anime sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté au 1.3 ci-dessous

La société AKCEO a modifié sa date de clôture comptable pour la fixer au 31 mars de chaque année. Néanmoins, une situation fiscale a été réalisée au 31/12/2018. Cette situation fiscale a été consolidée au 31/12/2018.

Deux nouveaux paliers de consolidation a été intégré :
- NOVAL EVENTS : intégrant certaine des sociétés qu'elle détient à savoir : L'ISLE, BEL AIR CAMP, LAB EVENT FACTORY, LA CIMENTERIE et GM SPORT ;
- GM SPORT : intégrant certaine société qu'elle détient à savoir OPEN PARC, SPORT PLUS CONSEIL et SPORT EXPERT.

La société GM SPORT a été acquise par Novali courant 2018. Elle détient notamment les participations suivantes : OPEN PARC, SPORT PLUS CONSEIL et SPORT EXPERT. Ces sociétés ont également été inclues au périmètre de consolidation.

La société utilise certaines méthodes optionnelles permises dans les comptes consolidés :

- Engagements de retraite : le montant global de l'engagement pour retraite ne fait pas l'objet d'une provision pour risque et charges. Les informations relatives au calcul de l'engagement et son montant global sont mentionnées en note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

- Contrats de crédit-bail : les contrats de crédit-bail ne font pas l'objet d'un retraitement compte tenu de leur montant non significatif. Les informations relatives aux contrats en cours sont mentionnées en note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.3- Périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
Maison Mère					
NOVALI	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	431 934 603	IG	100,00	100,00
Participations					
SOVITRAT 01	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	314 887 126	IG	95,01	99,95
SOVITRAT 02	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	421 183 658	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 03	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	450 040 928	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 04	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	450 042 601	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 05	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	450 619 697	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 06	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 140 777	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 07	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 140 801	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 08	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 140 827	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 09	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 140 900	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 10	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 140 934	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 11	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	484 592 563	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 13	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	507 509 776	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 14	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	517 715 637	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 15	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	534 652 052	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 16	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	535 041 206	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 17	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	535 041 149	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 18	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	788 652 543	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 19	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	788 652 626	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 20	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	788 771 293	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 21	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	798 650 040	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 22	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	798 650 065	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 23	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	804 895 928	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 24	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	805 256 468	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 25	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	804 895 902	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 26	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	813 889 284	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 27	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	813 888 641	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 28	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	823 233 838	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 29	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	823 233 846	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 30	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	823 233 853	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 31	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	823 233 879	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 32	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	823 233 887	IG	84,56	88,96
SOVITRAT 33	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	831 740 485	IG	84,56	
SOVITRAT 34	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	831 740 550	IG	84,56	
SOVITRAT 35	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 393	IG	84,56	
SOVITRAT 36	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 476	IG	84,56	
SOVITRAT 37	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 575	IG	84,56	
SOVITRAT 38	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 658	IG	84,56	
SOVITRAT 39	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 682	IG	84,56	
SOVITRAT 40	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	832 556 740	IG	84,56	
SOVITRAT 12	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	439 872 912	IG	84,56	88,96
AKCEO	3 avenue honore esplette - Tassin La demi Lune	809 788 482	ME	25,00	25,00
AMPERE	44 rue Henri M.Schnadt - Luxembourg	B 199 195	ME	50,00	50,00
BEL AIR CAMP	113 Chemin de la Fontanières - La Mulatiere	821 797 073	ME	33,01	
GM SPORT	3 rue du vieux château - Jonage	512 644 204	ME	30,00	
LAB EVENT FACTORY	29 rue du Commandant Faurax - Lyon	830 723 144	ME	45,00	
L'ISLE	29 rue du Commandant Faurax - Lyon	822 464 459	IG	69,90	
NOVAL EVENTS	4 Rue Dusguesclin - 69006 Lyon	820 960 664	IG	100,00	
OPEN PARC SAS	34 quai Charles de Gaulle - Lyon	828 850 537	ME	7,68	
SPORT EXPERT SAS	4 rue Marcellin Blans - St Foy les Lyon	830 520 961	ME	15,00	
SPORT PLUS SAS	14 rue Jules Valles - Limoges	403 544 281	ME	24,00	
NOVAL RESORT	29 rue du Commandant Faurax - Lyon	840 835 243	IG	100,00	
LA CIMENTERIE	113 Chemin de la Fontanières - La Mulatiere	807 469 895	ME	41,40	

1.4- Sociétés exclues du périmètre de consolidation

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation est la suivante :

SOCIETES	SIREN	% DETENTION DIRECTE	% D'INTERET	Activité
COOP MAG	511 774 135	Capital variable		Presse
FINANCIERE DES CONFLUENTS	813 687 985	18,00%	18%	Commercialisation de biens
LES TOQUES BLANCHES DU MONDE	537 705 592	9,23%	9.23%	Négoce de produits agro-alimentaire
NEOLIFE	753 030 790	2.31%	2.31%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORTS (PYRAMIDE XV)	450 511 209	0,26%	0.26%	Club Sportif
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	432 723 559	0.31%	0.31%	Club Sportif
SAVOIE COMMUNICATION ET EVENEMENTS	487 998 916	13,51%	13.51%	Création et fabrication graphique
La compagnie de Portland	847 881 216	0%	33.33%	Evènements Animations
GREEN ANGEL CAPITAL	839 762 580	10%	10%	Commercialisation de biens
ALG	527 737 738	0.62%	0.62%	Portail internet
LIMITED BRAND INTERNATIONAL	831 070 495	5%	5%	Conciergerie d'entreprise

Les filiales de Novali à savoir : TOQUES BLANCHES, SAVOIE COMMUNICATION, MAG 2 (Coop MAG), FINANCIERE DES CONFLUENTS, NEOLIFE, LOU RUGBY UNIVERSITAIRE, GL EVENTS SPORT, ALG, LIMITED BRAND INTERNATIONAL et GREEN ANGEL CAPITAL sont exclues du périmètre. Leurs tailles ne sont pas significatives pour 2018 au regard du groupe consolidé.

La filiale de Noval'EVENTS à savoir : LA COMPAGNIE DE PORTLAND est également exclus du périmètre de consolidation car la société a été constitué en 2019 (capital social apporté fin 2018) et qu'aucun arrêté comptable n'est prévu au 31/12/2018.

Les Sociétés SOVITRAT 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 ont été créées en septembre 2017 sont consolidées pour la 1ère fois en 2018.
Les Sociétés SOVITRAT 41, 42 et 43 ont été créées en décembre 2018 et seront consolidées pour la 1ère fois en 2019.

1.5- Modifications du périmètre de consolidation

- <u>Acquisition de filiales ou augmentation de la part de contrôle</u>

Le périmètre 2018 intègre :

- les sociétés Sovitrat 33 à 40 créée fin 2017 et consolidé en intégration globale
- Les sociétés NOVAL EVENTS et NOVAL RESORT sont consolidé en intégration globale car détenu à plus de 50%.
- Courant 2018, la société NOVAL EVENTS à fait l'acquisition de 30% du capital de la société GM SPORT. Un écart d'acquisition a été calculé se rapportant à l'acquisition des parts de GM SPORT.
- Les sociétés GM SPORT et ses filles SPORT EXPERT, SPORT PLUS CONSEIL et OPEN PARC (détenue par SPORT PLUS CONSEIL) sont consolidés par mise en équivalence.
- Les sociétés détenues par NOVAL EVENTS à savoir :

- LAB EVENT FACTORY, LA CIMENTERIE et BEL AIR CAMP ont été consolidé par mise en équivalence
- L'ISLE a été consolidé par intégration globale car détenue à plus de 50%

- Cession de filiales ou diminution de la part de contrôle

Le 19 décembre 2018, 4.99% des titres des sociétés Sovitrat 01 ont été cédés par NOVALI et ses associés minoritaires à la Société Civile PHYLIA, société patrimoniale de Patrice ARTIGUE. Par mesure de simplification, cette cession de titres a été actée en consolidation en date du 31/12/2018.
Via ce traitement, le résultat des minoritaires en 2018 n'a pas été aménagé de la variation de périmètre. La constatation de la variation de périmètre s'est donc faite directement à travers les capitaux propres minoritaires au 31/12/2018.

La société ELYSEA, auparavant consolidée avec la méthode de la mise en équivalence, a été mise en liquidation judiciaire courant 2018. Par conséquent, elle ne fait plus partir de l'ensemble consolidé au 31/12/2018

2- Règles et méthodes d'évaluation

Les comptes individuels de chaque société sont arrêtés par l'organe compétent conformément aux règles et méthodes en vigueur.

2.1- Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : les changements de méthode intervenus sont détaillés au paragraphe 4-1 de la présente annexe aux comptes consolidés.
- Indépendance des exercices : la note 16 indique les produits et charges des exercices antérieurs,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2- Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecarts d'acquisition positifs :
Un écart d'acquisition représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date

d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits dans le poste « Ecart d'acquisition ».
La transposition de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 dans le droit comptable par l'ordonnance 2015-900 et le décret 2015-903 du 23 juillet 2015 a modifié les principes régissant la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation de l'écart d'acquisition. Ces nouvelles règles sont applicables pour la première fois à compter du 1er janvier 2016, en l'occurrence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La société doit au préalable déterminer si l'écart d'acquisition a une durée d'utilisation limitée ou non à partir de l'analyse des caractéristiques pertinentes qui ont conduit à l'opération, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques. En l'absence de limite prévisible de la durée d'utilisation, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais fait en revanche annuellement l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises en résultat. Les dispositions de première application de ce règlement prévoient la possibilité, par simplification, de continuer à amortir tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent, sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. NOVALI a fait le choix de cette option et continue l'amortissement antérieurement constitué de l'écart d'acquisition positif antérieur sur 20 ans. En revanche, pour les nouvelles acquisitions, les écarts d'acquisition feront l'objet d'une analyse de leur d'utilisation au fur et à mesure des acquisitions constatées à compter du 1er janvier 2016.

L'écart d'acquisition figurant à l'actif du bilan concerne :

- La société SOVITRAT 01. Cet écart est amorti sur une durée de 20 ans, soit un amortissement annuel **de 87 412** €. Le détail de ce poste est présenté en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La société GM SPORT. Le détail de ce poste est présenté en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;
- La société LA CIMENTERIE. Le détail de ce poste est présenté en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés. Cet écart d'acquisition ne fera pas l'objet d'un amortissement. La société mère Novali, animatrice du Groupe, estimant que ce fonds de commerce ne se dépréciera pas dans le temps ;

b) Frais de recherche et de développement

L'activité du groupe n'engendre pas de frais de recherche et de développement

c) Fonds commerciaux

En application du règlement CRC 99-02, les fonds de commerciaux acquis aux cours des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000 qui ne répondent pas à la définition des actifs et passifs identifiables constituent un élément de l'écart d'acquisition et ne font pas l'objet d'un amortissement pour dépréciation. Néanmoins, dans le cas où la valeur d'utilité viendrait à décliner de façon durable, une provision pour risques serait constituée à due concurrence (cf Note 1)

d) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Logiciel	linéaire	3 ans
- Marque	linéaire	3 ans

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Construction	linéaire	20 ans
- Agencements et aménagements	linéaire	3 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	linéaire	5 à 10 ans

La méthode des immobilisations par composants n'est appliquée que pour les immobilisations dont la valeur d'achat est significative, sauf si la durée d'amortissement du composant est proche de celle de la structure. Les valeurs résiduelles sont estimées nulles.

f) Participations, autres titres immobilisées, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le cout d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence, à l'exception des produits faisant l'objet d'une garantie contractuelle en capital.

g) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale toutes taxes comprises. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Pour les créances clients couvertes par une assurance-crédit client, le montant de cette provision correspond à la part restant à la charge du groupe, déduction faite de l'indemnité d'assurance-crédit à recevoir et de la taxe sur la valeur ajoutée.

h) Opérations en devises

Le groupe n'effectue aucune opération en devises. L'intégralité du chiffre d'affaires est facturée en euro. Les dettes financières sont libellées en euro.

Les produits financiers en portefeuille sont intégralement cotés en euros.

i) Impôt différé

Le groupe active les impôts différés provenant de l'application de la législation fiscale.
La loi de finance 2018 engendre une baisse progressive du taux normal d'impôt sur les sociétés 33.33% pour parvenir à 25% en 2022. L'incidence de l'évolution attendue du taux d'Impôt sur les Sociétés est non significative au 31 décembre 2018 et le taux de 33.33% a été appliqué.

Ces impôts différés sont liés à des décalages temporaires d'imposition.

Seuls les montants significatifs sont pris en compte pour l'établissement des impôts différés. Les passifs d'impôt différés donnent lieu à la constatation d'une charge d'impôt comptabilisée en provision pour risques et charges.

La note 8 de l'annexe des comptes annules fournit toutes les précisions nécessaires sur ce point.

j) Provisions pour risques et charges

La société provisionne les risques liés à l'emploi des intérimaires et aux litiges clients selon l'historique qu'elle a de ces risques (cf. note 11).

k) Disponibilités

La rubrique disponibilités comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

l) Modalité de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.
Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

m) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé dans les comptes de nos entités à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2018. La comptabilisation du CICE est réalisée en conformité avec la note d'information de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à ce sujet. Cette comptabilisation traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles, comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le CICE concerne quasi exclusivement les entités de la branche travail temporaire.
En 2018, des investissements opérationnels et supports ont été réalisés afin de poursuivre la consolidation de l'activité travail temporaire dans son développement :

- Ouverture de 3 nouvelles agences pour accompagner le développement du groupe
- Lancement de la branche SOV'EVENTS avec une organisation opérationnelle et commerciale dédiée
- Lancement de la branche SOV'EXPERT les marchés de recrutement en « MIDDLE MANAGEMENT »
- Accélération du déploiement des outils digitaux avec :

- Renforcement de la base de données CV sur l'outil MY CVTHEQUE
- Qualification de la base de données PROSPECTS sur le CRM INFOR
- Inscription de 4000 intérimaires supplémentaires sur l'application SOVITRAT
- Développement de l'offre coffre-fort à destination de des intérimaires et clients
- Déploiement opérationnel de SIDETRADE sur 11 agences

- Acquisition de nouvelles bases de données prospect afin de poursuivre le développement « retails »
- Recrutement d'un responsable service informatique en charge de la gestion du HARDWARE et du SOFTWARE du groupe dans la gestion courante opérationnelle, ainsi que dans la réflexion à mener sur l'évolution des outils pour accompagner le développement du groupe
- Recrutement de 2 développeurs WEB qui ont pour mission l'amélioration continu de des outils digitaux en fonction des besoins du marché
- Compte tenu des besoins à venir sur des profils à recruter en tension, un effort d'investissement s'est accentué sur tous les métiers du BTP, de la fibre optique, et du transport. Des modules spécifiques ont été construits afin de répondre à ces besoins. En 2018, l'engament de formation du groupe est allé au-delà de l'engagement légal
- Les travaux de modernisation des agences se sont poursuivis en 2018
- Enfin dans un contexte de croissance continu, le CICE nous aura permis de renforcer les fonds propres et d'assurer la continuité du développement de la branche travail temporaire.

n) Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élèvent à 55 707 €uros

3- Faits caractéristiques de l'exercice

Branche travail temporaire

Afin de poursuivre le développement commercial du travail temporaire, notamment par le renforcement de l'offre dédiée, Sovitrat, sur impulsion de Novali, a œuvré par :

- L'ouverture de nouvelles agences à Annecy, Bordeaux, et d'une agence dédiée à l'activité du GRANDPARIS et des JO 2024
- Le développement de la marque SOV'EVENTS. Mise en place d'une structure dédiée au développement de la sécurité, l'évènementiel et la restauration collective ou d'évènement. La structure, qui a été mise en place et adaptée à ce marché est organisée autour d'un responsable de branche, 2 développeurs commerciaux et des dispatchers. Par ailleurs cette activité, pour les besoins de son développement sur l'ensemble du territoire, va utiliser tous les outils digitaux mis à sa disposition et que le groupe a développé (Application métier, coffre-fort numérique, CVthèque, outils de Visio pour entretien, utilisation du service 24/7...)
- Lancement de l'activité SOV'EXPERT, avec une première implantation sur Marseille, où nous développons le placement CDD/CDI sur les marchés en « MIDDLE MANAGEMENT ». Cela va permettre au groupe de développer une offre complémentaire à plus forte value ajoutée
- Déménagement de 3 agences dans des pôles économiques denses. Les agences Marseille, Lille BTP et Toulouse ont été transférées dans des locaux plus grands afin d'accompagner leur développement. Cela va permettre de renforcer les équipes commerciales et ainsi contribuer à la progression du groupe par l'apport de nouvelles richesses
- Le recrutement de 12 collaborateurs commerciaux dont 5 ont été affectés au développement de nouvelles offres
- Renforcement de la base prospects sur l'outil de pilotage commercial (CRM)
- Atteinte du premier palier sur la mise en place des coffres forts numériques avec 60 % des intérimaires en gestion dématérialisée
- Renforcement de la base de données CV à travers notre outil dédié MY CVTHEQUE avec plus 12 000 CV qualifiés
- Obtention de la labélisation ISO 26000 RSE au niveau confirmé pour le groupe

Les 3 filiales créées au cours du second semestre 2018, seront porteuses de développement. En fonction des opportunités qui se présenteront, d'autres filiales seront constituées ou de nouvelles agences seront ouvertes, toujours dans le souci de renforcer le maillage commercial.

Branche Evènementiel

La branche évènementielle fondée par Novali en 2016 a produit en 2018 une évolution significative.

La société Bel Air Camp progresse de 103% entre 2017 et 2018. Cette société offre un espace de co-working dédié à l'ecosystème hardware. Par son investissement Novali a

permis à cette société de s'équiper entre 2017 et 2018 en matériel industriel mis à disposition de ses coworkeurs.

La société Lab Event Factory organise des évènements via une autorisation d'exploitation du Double Mixte à Villeurbanne mais également de la Cimenterie, société partiellement détenu par Noval EVENTS. Au terme de son premier exercice de 19 mois, la société produit un chiffre d'affaire en ligne avec son Business Plan.

En 2018, Novali a identifié une opportunité d'investissement dans l'évènementiel à caractère sportif correspondant à sa stratégie de développement. Novali a ainsi pris une participation significative dans la société GM SPORT en 2018. Cette prise de participation est la première étape d'un projet global d'investissement devant permettre à cette société de détenir une part significative du marché du conseil et de l'évènementiel sportif en France.

Via la création de la société L'ISLE, Novali a investis en 2018 dans un marché d'antiquaire à l'Isle sur la Sorgue appelé « le Village des antiquaires de la Gare ». Cette société est porteuse d'une richesse issu des loyers d'espace de vente mais également d'une richesse liée aux contrats d'exploitation pour des évènements avec la société Lab Event Factory. La société a clos son premier exercice de 12 mois au 31/12/2018 avec un Chiffre d'affaires en ligne avec Business Plan et un résultat à l'équilibre.

Branche hotellerie et Para-Hotellerie

Dans le cadre du développement de la stratégie de Novali dans ce secteur d'activité, la société Noval Resort a été crée en 2018. La société a notamment fait l'acquisition d'un bien à caractère saisonnier dans une zone géographique à forte connotation touristique.
Un projet global d'investissement et de rénovation a été engagé en 2018 et les premiers revenus de location seront attendus pour la saison estivalle 2019.

4.1- Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.2- Changement de présentation

Aucun changement de présentation.

Note 1 – Immobilisations Incorporelles et Fonds de Commerce

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	10 235	22 372	12 137			
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	516 604	607 680	118 708	(27 631)		
Droit au bail						
Fonds commercial	96 525	96 525				
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes s/Immo. incorp.						
Immobilisations incorporelles	**623 364**	**726 578**	**130 845**	**(27 631)**		

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(3 085)	(8 332)	(5 247)			
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	(315 051)	(419 103)	(131 294)	27 242		
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Amortissements des immobilisations incorporelles	**(318 136)**	**(427 435)**	**(136 541)**	**27 242**		

La synthèse des immobilisations incorporelles est la suivante :

	Immobilisations incorporelles			
Libellé	Brute	Amortissements	Dépréciations	Net
Ouverture	**623 364**	**(318 136)**	**(16 525)**	**288 702**
Augmentation (Inv,Emp)	130 845			130 845
Dotation		(136 541)		(136 541)
Diminution (Cess, Remb.)	(27 631)	27 242		(389)
Reprise			16 525	16 525
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	**726 578**	**(427 435)**		**299 143**

La dépréciation impactant le fonds de commerce « DITE INTERIM » a été reprise en 2018.
Sovitrat a acquis partiellement, en 2012, un fonds de commerce sur Marseille d'une valeur de 80 000euros.

Note 2 - Ecart d'acquisition

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	1 748 237	2 939 486	1 191 249				
Amortissements des écarts	(1 573 410)	(1 660 822)			(87 412)		
Dépréciations des écarts							
Valeur nette	**174 827**	**1 278 664**	**1 191 249**		**(87 412)**		
Ecart d'acquisition - passif							
Reprise - écart d'acquisition -							
Valeur nette							

Le Groupe consolidé intègre deux nouveaux écarts d'acquisition au 31/12/2018 liés aux opérations suivantes :

- Acquisition par NOVAL EVENTS de 30% du capital de la société GM SPORT en 2018

L'écart d'acquisition global calculé s'élève à 1 048 649 euros. Il ne fera pas l'objet d'un amortissement

- Acquisition par NOVAL EVENTS de 41.40% du capital de la société LA CIMENTERIE en 2017

L'écart d'acquisition global calculé s'élève à 142 600 euros. Il ne fait pas l'objet d'un amortissement

Note 3 - Immobilisations corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de périmètre	Autres variations
Terrains		410 000	410 000			
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions	6 860	4 050 876	4 044 016			
Constructions sur sol d'autrui	152 820	152 820				
Installations techniques, matériel & outillage	12 490	12 490				
Autres immobilisations corporelles	2 053 732	2 404 352	352 581	(1 960)		
Immobilisations corporelles en cours		5 728 238	5 728 238			
Avances et acomptes s/immo. corp.						
Immobilisations corporelles	**2 225 901**	**12 758 776**	**10 534 835**	**(1 960)**		

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de périmètre	Autres variations
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions	(6 860)	(244 179)	(237 319)			
Constructions sur sol d'autrui	(135 384)	(137 684)	(2 300)			
Installations techniques, matériel & outillage	(3 170)	(5 950)	(2 781)			
Autres immobilisations incorporelles	(1 132 938)	(1 393 870)	(262 892)	1 960		
Ecart d'acquisition						
Amortissements des immobilisations corporelles	**(1 278 352)**	**(1 781 684)**	**(505 292)**	**1 960**		

La synthèse des immobilisations corporelles est la suivante :

	Immobilisations corporelles			
Libellé	Brute	Amortissements	Dépréciations	Net
Ouverture	**2 225 901**	**(1 278 352)**		**947 549**
Augmentation (Inv,Emp)	10 534 835			10 534 835
Dotation		(505 292)		(505 292)
Diminution (Cess, Remb.)	(1 960)	1 960		
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
Clôture	**12 758 776**	**(1 781 684)**		**10 977 091**

Note 4 - Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 601 229	1 279 667	490 938			(812 500)	
Dividendes à recevoir							
Créances rattachées à des participations	6 666 268	7 539 733	2 337 870	(1 648 515)		(671 000)	855 110
Intérêts courus sur créances et prêts	513 980	549 298	466 808	(11 973)			(419 518)
Titres immobilisés	500	500					
Actions propres							
Prêts, cautionnements et autres créances	268 748	3 867 949	3 614 245	(15 044)			
Vers. restant à effectuer sur titre non libérés							
Immobilisations financières	**9 050 724**	**13 237 147**	**6 909 862**	**(1 675 532)**		**(1 483 500)**	**435 592**
Titres mis en équivalence	144 874	579 691	518 258		(45 703)	(37 737)	
Actifs financiers	**9 195 598**	**13 816 838**	**7 428 120**	**(1 675 532)**	**(45 703)**	**(1 521 237)**	**435 592**

Le détail des dépréciations s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(150 926)	(150 926)				
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Dépôts et cautionnements						
Actions propres						
Prêts, cautionnements et autres créances	(16 000)			16 000		
Dépréciations sur immobilisations financières	**(166 926)**	**(150 926)**		**16 000**		
Titres mis en équivalence						
Dépréciations sur actif immobilisé	**(166 926)**	**(150 926)**		**16 000**		

La synthèse des immobilisations financière est la suivante :

	Immobilisations financières		
Libellé	Brute	Provisions	Net
Ouverture	**9 050 724**	**(166 926)**	**8 883 798**
Augmentation (Inv,Emp)	6 909 862		6 909 862
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)	(1 675 532)		(1 675 532)
Reprise		16 000	16 000
Autres variations	435 592		435 592
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre	(1 483 500)		(1 483 500)
Clôture	**13 237 147**	**(150 926)**	**13 086 221**

Suite à un jugement favorable reconnaissant la viabilité de la caution personnel du dirigeant de la société BRICO DISTRIBUTION, la dépréciation de 16K€ sur la créance de 80K€ détenu par Novali envers BRICO DISTRIBUTION a été reprise aux résultats.
Le poste "Autres immobilisations financières" comprend les dépôts et cautionnement versés.

Note 5 - Créances

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brute	Provisions	Net	Brute	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	**42 122 215**	**(144 788)**	**41 977 427**	**37 790 874**	**(91 448)**	**37 699 426**
Autres créances - AAR	85 830		85 830	55 219		55 219
Créances sur personnel & organisme sociaux	212 708		212 708	151 864		151 864
Créances fiscales hors IS	3 004 693		3 004 693	19 591 319		19 591 319
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat, Impôt sur les bénéfices	21 278 653		21 278 653	594 560		594 560
Comptes courants	15 420		15 420	72 759		72 759
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs						
Autres créances	528 501	(46 422)	482 079	461 903	(37 865)	424 038
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)						
Intérêts courus sur créances						
Charges à répartir						
Primes sur obligations						
Ecart de conversion - actif						
Charges constatées d'avance	283 346		283 346	256 036		256 036
Autres créances et comptes de régularisation	**25 409 150**	**(46 422)**	**25 362 728**	**21 183 660**	**(37 865)**	**21 145 795**
Actif circulant	**67 531 365**	**- 191 210**	**67 340 155**	**58 974 534**	**- 129 313**	**58 845 221**

Echéancier

Libellé	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	**42 122 215**	**42 122 215**		
Autres créances - AAR	85 830	85 830		
Créances sur personnel & org. Sociaux	212 708	212 708		
Créances fiscales hors IS	3 004 693	3 004 693		
Créances liées à l'intégration fiscale				
Etat, Impôt sur les bénéfices	21 278 653	6 000 410	15 278 243	
Comptes courants	15 420	15 420		
Actionnaires : capital appelé non versé				
Créances sur cessions d'actifs				
Autres créances	528 501	528 501		
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				
Intérêts courus sur créances				
Charges constatées d'avance	283 346	283 346		
Autres créances et comptes de régularisation	**25 409 150**	**10 130 907**	**15 278 243**	
Actif circulant	**67 531 365**	**52 253 122**	**15 278 243**	

Note 6 - Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
Trésorerie active nette	**14 197 346**	**10 962 141**
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	8 955 002	5 362 630
Intérêts courus non échus s/ dispo.	5 277 346	5 743 688
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Dépréciations sur VMP - Autres placements	(35 002)	(144 177)
Trésorerie passive	**17 008 174**	**22 842 915**
Trésorerie à court terme	**(2 810 829)**	**(11 880 774)**
Placements à court terme	**57 810 482**	**64 056 868**
VMP - Autres placements	57 810 482	64 056 868
Intérêts courus non échus s/ VMP		
Trésorerie passive assimilée une dette	**132**	
Concours bancaires (dettes)	132	
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie à long terme	**57 810 350**	**64 056 868**
Trésorerie nette	**54 999 521**	**52 176 094**

Note 7 – Comptes de régularisation

ACTIF	Ouverture	Clôture
Charges constatées d'avance	256 036	283 346
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Compte de liaison actif		
Ecart de conversion actif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	256 036	283 346

PASSIF		
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison passif		
Ecart de conversion passif		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	-	-

Note 8 - Impôts différés

Impôts différés	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Variation de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	243 711	325 058	81 346			
Impôts différés - passif						
Valeur nette d'impôt différé	**243 711**	**325 058**	**81 346**			

Le taux d'impôt sur les bénéfices est fixé à 33.33%

Les charges différées sont essentiellement constitués des charges à payer non déductibles suivantes :

- Participations des salariés

En 2016, cession des titres de Sovitrat 11 de Novali à Sovitrat 01. Neutralisation de la plus-value de 2 920 € et de l'impôt sur les sociétés associés.

Note 9 – Preuve d'Impôts

Preuve d'impôt par entité	Entités
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	**(5 525 841)**
Effets des différences de base	**1 348 499**
Ecritures manuelles non fiscalisées	(206 262)
Différences permanentes	1 660 557
Imputation de déficits antérieurs	(105 797)
Effets des différences de taux	**2 582 665**
Eléments taxés à taux réduit	285 060
Ecart mode de calcul IS	
Résultat fiscal Imposable à 15%	76 240
Résultat fiscal Imposable à 28%	6 817 262
Résultat fiscal imposable au taux de la mère	2 297 604
Ecart sur taux d'impôt étrangers	
Effet de variation de taux - F82	
Effets des dispositions fiscales particulières	**(1 982 792)**
Effets des déficits non activés	**(15 438)**
Ecritures manuelles sur Impôt	
Charge d'impôt théorique	(3 592 908)
Charge d'impôt réelle	(3 592 908)
ECART	**(0)**
Base en écart	(0)

En date du 4 avril 2018, les sociétés NOVALI et SOVITRAT 01 ont souhaité constituer un Groupe fiscalement intégré.
L'intégration fiscal, applicable aux seuls entités NOVALI et SOVITRAT 01, s'est appliqué pour la première fois le 31/12/2018.

Note 10 - Variation des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2016.12	**1 200 000**		**44 538 392**	**9 420 645**	**55 159 037**	**21 328**
Affectation du résultat N-1			9 420 645	(9 420 644)		
Distribution/ brut versé						
Var. de capital en numéraire et souscrip						
Résultat				11 203 322	11 203 322	3 652
Autres augmentations, diminutions						
Reclass, restruct., chang .de méth.						
Ecart de conv. - Effet de change						
Variations de périmètre			(7 981)		(7 981)	1 814 680
Autres			(812)	(0)	(812)	87
2017.12	**1 200 000**		**53 950 243**	**11 203 322**	**66 353 565**	**1 839 747**
Affectation du résultat N-1			11 203 321	(11 203 321)		
Distribution/ brut versé			(2 880 000)		(2 880 000)	(1 041 618)
Var. de capital en numéraire et souscrip						
Résultat				11 859 100	11 859 100	996 452
Autres augmentations, diminutions						
Reclass, restruct., chang .de méth.						
Ecart de conv. - Effet de change						
Variations de périmètre			(11 777)		(11 777)	945 096
Autres			(76 878)	(2)	(76 879)	(149)
2018.12	**1 200 000**		**62 184 908**	**11 859 100**	**75 244 009**	**2 739 528**

Les évènements intervenus sur les capitaux propres en 2018 sont les suivants :

- Sortie du périmètre de consolidation de la société ELYSEA qui a été mise en liquidation judiciaire ;
- Intégration au périmètre de consolidation des entités du Groupe NOVAL EVENTS. NOVAL EVENTS Constitue un nouveau palier de consolidation ;
- La variation de périmètre essentiellement à l'affectation des capitaux propres aux minoritaires suite à la cession de 4,99% du capital de la société SOVITRAT 01 à la société PHYLIA en décembre 2018.

Note 10bis – Détail du calcul du résultat de cession consolidé

Plus value sociale	**993 689**
Valeur de cession	
Prix de cession pour 4,9923 % des titres SOV 01	1 190 015
Prix de cession retenu	**1 190 015**
Quote part des minoritaires	
Capitaux propres des entités Sovitrat 01 à 40 au 31/12/18	16 328 596
Pourcentage de cession	4,99%
Quote part des minoritaires	**-815 173**
Résultat de cession consolidé	**374 843**
Ecart de plus value à comptabiliser	**618 847**

La cession des titres étant effectivement intervenu le 19 décembre, il a été retenu comme option de ne pas constater de résultat de minoritaire pour les 4.99% au titre de l'exercice 2018
La détermination du résultat de cession (dilution) consolidé a conduit à la constatation d'une perte à hauteur de 618 846 euros

Note 11 - Provisions pour risques et charges non courantes

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Litiges	209 646		882	(210 528)		
Garanties						
Pertes de change						
Pertes sur contrats						
Autres risques	380 990	192 342	61 230	(249 878)		
Pensions et retraites						
Restructurations						
Autres charges						
Impôts différés						
Provisions et impôts différés	**590 636**	**192 342**	**62 112**	**(460 406)**		

Note 12 - Emprunts et dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'un établissement de crédit	18 000 000	27 971 596	10 304 929	(333 333)		
Dépôts et cautionnements reçus	88 904	155 989	88 811	(21 726)		
Emission titres de part. & av. de l'état						
Autres emprunts et dettes assimilées						
Intérêts courus sur emprunts	344			(344)		
Dettes participation salariés	2 935 642	2 999 241	288 176	(224 575)		
Concours bancaires	17 008 307	22 842 915				5 834 608
Intérêts courus non échus - passif		15 735	15 735			
Dettes financières	**38 033 196**	**53 985 476**	**10 697 651**	**(579 978)**		**5 834 608**

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataire				
Emprunts auprès établiss. de crédit	27 971 596	564 676	19 551 400	7 855 520
Dépôts et cautionnements reçus	155 989	155 989		
Emission titres part. & av. de l'Etat				
Autres emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus sur emprunts				
Dettes participation salariés	2 999 241	633 047	691 385	1 674 809
Concours bancaires	22 842 915	22 842 915		
Intérêts courus non échus - passif	15 735	15 735		
Dettes financières	**53 985 476**	**24 212 362**	**20 242 785**	**9 530 329**

Les concours bancaires courant contiennent le pré-financement du CICE par la BPI

Les emprunts augmentent en 2018 sous l'effet de l'intégration au périmètre de consolidation des sociétés :

- NOVAL RESORT qui porte une dette globale de 5.700.000,00euros dont une partie IN FINE
- L'ISLE qui porte une dette 4.600.000,00 euros sur une durée de 16 ans

Note 13 - Autres dettes

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**960 010**	**1 136 632**
Autres dettes AAE / RFA	2 062 553	2 498 382
Dettes sociales	19 346 407	19 154 753
Dettes fiscales (hors IS)	10 802 945	12 470 363
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Etat - impôts sur les bénéfices	1 441 583	992 898
Comptes courants	(0)	406 450
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Dividendes à payer		
Autres dettes	105 869	110 983
Charges à payer (Quote part pertes SNC)		
Intérêts courus sur dettes		
Ecarts de conversion passif		
Produits constatés d'avance		
Autres dettes et comptes de régularisation	**33 759 356**	**35 633 829**
Total	**34 719 366**	**36 770 461**

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 136 632**	**1 136 632**		
Autres dettes AAE / RFA	2 498 382	2 498 382		
Dettes sociales	19 154 753	19 154 753		
Dettes fiscales (hors IS)	12 470 363	12 470 363		
Dettes liées à l'intégration fiscale				
Etat - impôts sur les bénéfices	992 898	992 898		
Comptes courants groupe	406 450	406 450		
Dettes s/ acquis. d'actif				
Dividendes à payer				
Autres dettes -	110 983	110 983		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)				
Intérêts courus sur dettes				
Produits constatés d'avance				
Autres dettes et comptes de régularisation	**35 633 829**	**35 633 829**		
Total	**36 770 461**	**36 770 461**		

Note 14 - Analyse du chiffre d'affaires

Libellé	2018	2017
Prestations de travail temporaire	165 780 661	150 136 083
Prestations de travail temporaire Export	47 262	179 155
Prestations de recrutement	183 011	161 774
Prestations immobilières	463 974	
Autres produits d'activités	64 471	
Chiffre d'affaires	**166 539 379**	**150 477 012**

Note 15 - Résultat financier

Libellé	2018	2017
Dividende		75 000
Revenus des créances rattachées à des participations	526 946	516 120
Produits sur créances et VMP	130 411	
Rep. sur provisions à caractère financier		
Rep./Dépr.sur actifs financiers		
Reprise sur dépréciation titres - groupe	51 002	317 648
Transfert de charges financières		
Gain de change		
Produits nets sur cession de VMP	265 915	902 788
Autres produits financiers	1 031 507	833 760
Incidence de juste valeur (produits)		
Produits financiers	**2 005 781**	**2 645 316**
Charges d'intérêts	(340 930)	(225 572)
Pertes sur créances financières et VMP	(2 061)	
Perte de change		
Autres charges financières	(28 586)	(19 875)
Incidence de juste valeur (charges)		
Dot./Amt primes de remb. des obligations		
Dot. aux provisions à caractère financier		
Dot. dépr. sur actifs financiers	(144 177)	(51 002)
Dotations pour dépréciation titres - groupe		
Charges financières	**(515 755)**	**(296 449)**
Résultat financier	**1 490 026**	**2 348 867**

Note 16 - Résultat exceptionnel

Libellé	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	387 230	1 294
Produits excep. s/ exercices antérieurs		308
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		800
Produit de cession de titres	571 168	2 157 427
Autres produits de cession		
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.		
Autres produits exceptionnels	6 313 113	5 944 001
Produits de fusion		
Incidence des changements de méthode et juste valeur		
Boni provenant du rachat d'actions propres		
Rep. sur provisions réglementées		
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	209 646	
Rep. excep. dépr. Immo. Fin. (impairment)		
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		
Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
Transfert de charges exceptionnelles		
Produits exceptionnels	**7 481 157**	**8 103 830**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(629 257)	(90 414)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des titres conso cédés	(215 506)	(396 714)
VNC des immo. incorp. cédées	(389)	
VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		(1 505 247)
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	(155 773)	(15 378)
Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées	(936)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(209 646)
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépreciations exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	**(1 001 861)**	**(2 217 398)**
Résultat exceptionnel	**6 479 297**	**5 886 431**

Les produits exceptionnels comprennent notamment le CICE constaté au cours de l'exercice. Le CICE s'élève à 5.468.587,00euros en 2018.

Note 17 – Résultat par action

	Clôture	Ouverture
Nombre d'action	120 000	120 000
Résultat de base par action	98,83	93,36

Note 17bis – Résultat dilué par action

	Clôture	Ouverture
Nombre d'action	120 000	120 000
Résultat dilué par action	98,83	93,36
- Fonds receuillis à la date d'emission	98,83	93,36
- Méthode du rachat d'action	98,83	93,36
- Méthode du placement théorique	98,83	93,36

Note 18 – Effectifs

Effectifs moyens	Clôture
Effectif moyen interne	**127**
Cadres	91
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	36
Ouvriers	
Effectif moyen intérimaire	**3 117**
Intérimaires	3 117
Effectif moyen total	**3 244**

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal :

- à la **moyenne arithmétique des effectifs** à la fin de chaque trimestre de l'année civile, ou de l'exercice comptable lorsque celui-ci ne coïncide pas avec l'année civile ;

- liés à l'entreprise par un **contrat de travail**.

(Source ANC 2016)

Note 19 - Engagements financiers

- Engagements donnés

Catégorie d'engagements	Montant Global	dont société liée	Organisme bénéficiaire	Motif de l'engagement	Total
Pensions					
Retraites	373 199				**373 199**
Actif hypothéqué					
Avals					
Nantissement contrat de capitalisation	210 000	210 000	BPLL	L'ISLE	**210 000**
Nantissement de compte courant	210 000	210 000	Caisse d'épargne	L'ISLE	**210 000**
Cautions	**8 953 098**	**8 953 098**			**8 953 098**
- dont caution en garantie de découvert autorisé	5 000 000	5 000 000	BPLL	Autorisation de découvert Groupe Sovitrat	**5 000 000**
- dont caution en garantie d'emprunt	1 296 959	1 296 959	BPLL	L'ISLE	**1 296 959**
- dont caution en garantie d'emprunt	1 282 579	1 282 579	Caisse epargne	L'ISLE	**1 282 579**
- dont caution en garantie d'emprunt	1 330 000	1 330 000	Martin Maurel	Akceo	**1 330 000**
- dont caution en garantie de leasing	43 560	43 560	BPLL	LBI	**43 560**
Garanties	21 950 000	4 950 000	HSBC	Prêt Novali & NOVAL RESORT	**21 950 000**
Aban. créanc.- clause ret. meilleur fort					
Gage d'instruments financiers					
Engag. /marché à terme (monét.)					
Engag. /marché à terme (march.)					
Effets escomptés non échus	1 793 008				**1 793 008**

- Engagements reçus

Catégorie d'engagements	Montant Global	dont Groupe	Nom des sociétés	Organisme concerné	Total
Avals					
Cautions					**13 572 745**
- dont caution visés à l'article L1251-49 Code du Travail	13 092 108	13 092 108	Groupe Sovitrat	BNP	**13 092 108**
- dont caution en garantie de loyer	5 423	5 423	Sovitrat 21	BPLL	**5 423**
- dont caution en garantie de leasing	389 727		Sovitrat 01	BPLL	**389 727**
- dont caution en garantie de leasing	9 102		Sovitrat 06	BPLL	**9 102**
- dont caution en garantie de leasing	7 116		Sovitrat 10	BPLL	**7 116**
- dont caution en garantie de leasing	6 834		Sovitrat 11	BPLL	**6 834**
- dont caution en garantie de leasing	7 310		Sovitrat 12	BPLL	**7 310**
- dont caution en garantie de leasing	13 972		Sovitrat 13	BPLL	**13 972**
- dont caution en garantie de leasing	21 745		Sovitrat 16	BPLL	**21 745**
- dont caution en garantie de leasing	6 715		Sovitrat 17	BPLL	**6 715**
- dont caution en garantie de leasing	6 365		Sovitrat 19	BPLL	**6 365**
- dont caution en garantie de leasing	6 328		Sovitrat 25	BPLL	**6 328**
Garanties	432 780		HOLDING GM	GAP sur acquisition GM SPORT	**432 780**
Sûretés réelles reçues					
Effets remis à l'encaissement non échus					
Aban. créanc.- clause ret. meilleur fort					
Actions déposées					
Engag. /marché à terme (monét.)					
Engag. /marché à terme (march.)					

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement pour retraite des salariés sont les suivantes :

- convention collective applicable : accord national des salariés permanents des entreprises de travail temporaire
- age de départ à la retraite : 65 ans
- augmentation des salaires annuels de 1,5 %
- taux d'actualisation de 2 % par an
- la probabilité de verser l'indemnité de fin de carrière pour les intérimaires est considérée comme nulle
- Taux de charges sociales appliquée de 47%

Note 20 – Engagements de crédit-bail

Aucun contrat de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

Note 21 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à fournir des informations personnelles.

Note 22 – Transactions avec sociétés liées

Novali a réalisé en 2018 une avance de trésorerie de 1.400.000,00 euros auprès de la société GREEN ANGEL CAPITAL. Cette avance de trésorerie est encadrée par une convention de compte courant rémunérés au taux légale en vigueur.

Novali dispose d'un compte courant auprès de la société FINANCIERE DES CONFLUENTS. Cet apport a été réalisé pour servir les besoins de la société FINANCIERE DES CONFLUENTS dans le cadre d'une opération de marchand de bien. Cette avance en compte est encadrée par une convention de trésorerie rémunérée.

Aucune autre transaction n'est à signaler.

Note 23 – Transactions avec sociétés mises en équivalence

Novali réalise des avances de trésorerie auprès de la société AKCEO. Ces avances sont réalisées dans le cadre d'opération de marchands de bien. Ces avances de trésorerie sont encadrées par une convention de trésorerie rémunérée. Ces avances s'élèvent à 1.992.700,00 euros au 31/12/2018.

Aucune autre transaction n'est à signaler.

Note 24 – Evènements postérieurs

Aucun évènement significatif impactant les comptes du Groupe n'est intervenus après la clôture.